

## COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

REFERENCES	OR / CL	
DATE DE LA REUNION	Vendredi 28 juin 2024	
	<p><u>PRESENTS</u></p> <p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Stéphane FRIOUX</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li> <li>• <b>Aurélié LOIRE</b>, Adjointe au maire, Villeurbanne</li> <li>• <b>Morgane GUILLAS</b>, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne</li> <li>• <b>Gaëtan CONSTANT</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li> <li>• <b>Anne REVEYRAND</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li> </ul> <p><b>Invités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MEYER Simon</b>, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne</li> <li>• <b>Cédric VIDAL</b>, Chargé de mission, Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Florent GIRAUD</b>, directeur de l'ENM</li> <li>• <b>Philippe GRAMMATICO</b>, directeur adjoint de l'ENM</li> <li>• <b>Charlotte LAVIE</b>, responsable administratif et financier</li> <li>• <b>Cathy PRAEGER</b>, responsable vie scolaire</li> <li>• <b>Sylvie COINTET</b>, coordination territoriale</li> <li>• <b>Clara GIROUSSE</b>, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics</li> <li>• <b>Onilalao RAJAONARIVÉLO</b>, secrétaire de direction</li> </ul>	<p><u>EXCUSES</u></p> <p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cédric VAN STYVENDAEL</b>, Maire, Villeurbanne</li> <li>• <b>Hugo DALBY</b>, Conseiller Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Corinne SUBAI</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Caroline LAGARDE</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li> </ul> <p><b>Invités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>HORREIN-BEFFY Adélaïde</b>, directrice de la Culture, Métropole de Lyon</li> <li>• <b>Noëlle SCARAFIA</b>, trésorière municipale de Villeurbanne</li> <li>• <b>Florent BRUYAS</b>, DRH Mairie de Villeurbanne</li> <li>• <b>Alain BOISSIN</b>, responsable technique,</li> <li>•</li> </ul>
	La séance débute à 13:15	
	Lieu : en PRESENTIEL – en salle de la Cité – Mairie de Villeurbanne	

Monsieur Stéphane Frioux attribue le pouvoir : cinq membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et trois pouvoirs sont attribués, soit **huit membres représentés**.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan	X		
DALBY Hugo		X	Madame Loire
FRIOUX Stéphane	X		
GUILLAS Morgane	X		
LAGARDE Caroline		X	
LOIRE Aurélie	X		
REVEYRAND Anne	X		
SUBAI Corinne		X	Madame Reveyrand
VAN STYVENDAEL Cédric		X	Monsieur Frioux
<b>TOTAL : 8 membres représentés</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

#### Points divers :

- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 17 mai 2024
- Conventions signées par le Président depuis le dernier comité syndical :
  - Convention d'occupation précaire entre l'ENM et la Métropole de Lyon
  - Avenant à la convention de partenariat entre l'ENM et JMC Cie pour 2024-2025
  - Convention d'occupation précaire entre l'ENM et le Théâtre de l'Iris
  - Convention de partenariat entre l'ENM et le RIZE
  - Avenant à la convention Cadre de partenariat entre l'ENM, le Théâtre de l'Iris et le Théâtre National Populaire

#### Projet de Délibération n°2423 : Régime Indemnitare

**Mme Lavie** : rappelle que dans le cadre du dialogue social, la collectivité souhaite délibérer de nouveau sur le régime indemnitaire pour permettre un premier temps de revalorisation du régime indemnitaire du personnel enseignant de l'ENM suite aux dernières évolutions réglementaires. Le travail sur la structure du régime indemnitaire et sur les montants se poursuivra en 2024 pour aboutir à une nouvelle proposition de délibération.

➔Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de Délibération n°2424 : Remise gracieuse de frais d'inscription pour l'année 2023-2024**

**Mme Praeger** : propose aux membres de voter la remise gracieuse de cotisations pour deux élèves au titre de l'année scolaire 2023-2024 sur présentation des justificatifs idoines et uniquement dans les cas prévus par la délibération.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de Délibération n°2425 : Rapport d'activité année scolaire 2023-2024**

**M. Giraud** : présente le rapport d'activité de l'année scolaire 2023-2024.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2426 : Convention de partenariat entre l'ENM et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon**

**M. Grammatico** : propose ce nouveau partenariat conçu pour favoriser la mise en valeur des collections des deux établissements ainsi que les échanges professionnels entre les personnels des deux médiathèques représentées.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2427 : Convention de partenariat entre l'ENM et BAAM Productions pour l'année 2024-2025**

**Mme Lavie** : présente ce partenariat avec BAAM Productions renouvelé tous les ans afin de participer au déploiement des actions de sensibilisation dans les quartiers et de permettre l'accès aux jeunes villeurbannais dans et hors les murs de l'ENM à la danse Hip-Hop.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2428 : Convention de partenariat entre l'ENM et la JMB Compagnie pour l'année 2024-2025**

**Mme Lavie** : précise que ce partenariat est renouvelé tous les ans afin de permettre aux élèves de l'ENM de participer à des ateliers chorégraphiques de dans baroque et renaissance.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2429 : Convention de partenariat entre l'ENM et IGNATUB pour l'année 2024-2025**

**Mme Lavie** : présente ce partenariat qui a pour objectif de permettre aux élèves de l'ENM de participer aux Masters-Class et d'ateliers d'écritures animés par Jérôme Rousseaux pour l'année 2024-2025

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Prochain CS : 17 octobre 2024